



EPIDOR

Etablissement Public Territorial
du Bassin de la Dordogne

SAGE Isle Dronne
Commission Locale de l'Eau

Rapport d'activité

2012-2013

Adopté en CLE du 6 juin 2013

Sommaire

A/ Chronologie	p1
B/ La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne	p2
C/ Le bureau de la CLE	p3
D/ Les courriers de la CLE	p3
E/ Animation de la phase d'état des lieux-diagnostic du SAGE Isle Dronne	p4
F/ Création du site internet du SAGE Isle Dronne	p5
G/ Un séminaire d'échanges avec les élus de la Vilaine	p6
H/ Revue de presse du SAGE Isle Dronne	p7

A/ Chronologie

- 28 octobre 2011 : Installation de la CLE à Périgueux (24)
- 13 janvier 2012 : Groupe de travail provisoire à Périgueux (24)
- 16 février 2012 : Réunion du collège des usagers à Saint Denis de Pile (33)
- 15 mars 2012 : CLE n°2 à Porchères (33)
- 12 juillet 2012 : Séminaire d'échanges avec la CLE du SAGE Vilaine à Pont Réan (35)
- 12 septembre 2012 : Réunion géographique aval à saint Denis de Pile (33)
- 30 novembre 2012 : Installation du bureau de la CLE à Périgueux (24)
- 21 février 2013 : Réunion géographique Dronne médiane à Villeteureix (24)
- 25 février 2013 : Réunion géographique Isle médiane à Neuvic sur l'Isle (24)
- 19 mars 2013 : Réunion géographique amont à Saint Yrieix la Perche (87)
- 6 juin 2013 : CLE n°3 à Périgueux (24)

B/ La Commission Locale de l'Eau Isle Dronne

L'année 2011, a permis d'engager le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Isle Dronne. Les arrêtés préfectoraux de définition du périmètre pour l'élaboration du SAGE et de composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont été pris en mai et juillet 2011.



La CLE est composée de 37 élus, 17 usagers et 9 représentants des administrations.

Elle a été installée par Monsieur le Préfet de la Dordogne, responsable de la procédure d'élaboration du SAGE, le 28 octobre 2011.



CLE du 28 octobre 2011 à Périgueux

Monsieur Bernard CAZEAU, Sénateur de la Dordogne, Président du Conseil général, Président d'EPIDOR, a été élu Président de la CLE du SAGE Isle Dronne et EPIDOR a été désigné structure porteuse.

Le 13 janvier 2012, un groupe de travail provisoire a réfléchi à un projet de règles de fonctionnement pour la CLE ainsi que sur les méthodes de travail à mettre en œuvre pour élaborer le SAGE. Suite à cette réunion, il a été

décidé d'informer et de partager les premiers éléments de réflexion avec le collège des usagers réuni le 16 février 2012.

Ces séances de travail ont permis de préparer la CLE du 15 mars 2012 à Porchères (33).



CLE du 15 mars 2012 à Porchères

Les membres ont débattu et voté les règles de fonctionnement de la CLE et le collège des collectivités territoriales a élu cinq vice-Présidents chargés d'assister Monsieur Bernard CAZEAU dans sa tâche :

- **Monsieur Jeannik NADAL**, Vice-Président du Conseil général de la Dordogne ;
- **Monsieur Pascal DEGUILHEM**, Conseiller général de la Dordogne ;
- **Monsieur Alain MAROIS**, Vice-Président du Conseil général de la Gironde ;
- **Monsieur Joël BONIFACE**, Conseiller général de la Charente ;
- **Madame Béatrice GENDREAU**, Conseillère régionale d'Aquitaine.

La CLE a également mis en place un bureau à 16 membres et a défini une méthodologie de travail pour l'élaboration de l'état des lieux/diagnostic du SAGE.

C/ Le bureau de la CLE

Le bureau est composé de 16 membres, dont 9 représentants du collège des collectivités, 4 représentants du collège des usagers et 3 représentants du collège de l'Etat. Le bureau de la CLE s'est réuni pour la première fois le 30 novembre 2012 à Périgueux sous la présidence de Jeannik NADAL, Vice-Président de la CLE.

Il a été notamment l'occasion de faire un point sur l'animation géographique en cours dans le cadre de l'élaboration de l'état des lieux-diagnostic ; la mise en ligne du nouveau site internet du SAGE Isle Dronne ; les échanges avec les élus du SAGE Vilaine ainsi que sur les demandes d'avis du Président de la CLE de la part de l'Etat (*voir point D*).

Composition du bureau

Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'Etat
<ul style="list-style-type: none">▪ M. Bernard CAZEAU▪ M. Jeannik NADAL▪ M. Pascal DEGUILHEM▪ M. Alain MAROIS▪ M. Joël BONIFACE▪ Mme. Béatrice GENDREAU▪ M. Bernard VAURIAC▪ M. Alain LUCAS▪ M. Michel MILLAIRE	<ul style="list-style-type: none">▪ Chambre d'agriculture de la Dordogne▪ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne▪ Fédération de pêche de la Dordogne▪ SEPANSO Aquitaine	<ul style="list-style-type: none">▪ Agence de l'Eau Adour Garonne▪ DDT de la Dordogne▪ ONEMA

D/ Les courriers de la CLE

Au cours de l'année 2012, le Président a été consulté sur plusieurs dossiers par l'Etat :

- Consultation sur le projet de zones vulnérables aux nitrates ;
- Consultation sur la candidature des chambres d'agriculture pour être organisme unique sur le bassin de la Dordogne ;
- Consultation sur une proposition de classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement.

Le calendrier des délais imposés par ces consultations (2 mois de consultation) n'a pas permis au Président de débattre en CLE ou en bureau du projet de zones vulnérables aux nitrates (arrêté de délimitation du 31 décembre 2012) et de la candidature des chambres d'agriculture pour être organisme unique sur le bassin de la Dordogne (arrêté de désignation du 31 janvier 2013).

Les propositions de l'Etat de classement des cours d'eau au titre de l'article L 214 - 17 du Code de l'Environnement ont été débattues en bureau du 30 novembre 2012.

Deux listes de classement étaient soumises à consultation :

- La liste 1 recensant les axes à préserver de la création de nouveaux ouvrages ;
- La liste 2 fixant axes à enjeux pour la restauration de la circulation des poissons et des sédiments.

Les membres du bureau se sont prononcés favorablement à la proposition de l'Etat.

Le classement des cours d'eau devrait être arrêté définitivement au cours de l'été 2013 pour une application au 1^{er} janvier 2014.

E/ Animation de la phase d'état des lieux-diagnostic

Lors de la CLE du 15 mars, il a été choisi de se rapprocher du territoire pour élaborer et co-construire l'état des lieux-diagnostic du SAGE.

Cette animation territoriale s'est déroulée sous la forme de quatre réunions géographiques réparties sur l'ensemble du bassin :

- Réunion géographique aval le 12 septembre 2012 à Saint Denis de Pile (33) ;
- Réunion géographique Dronne moyenne le 21 février 2013 à Villeteureix (24) ;
- Réunion géographique Isle moyenne le 25 février 2013 à Neuvic sur Isle (24) ;
- Réunion géographique amont le 19 mars 2013 à Saint Yrieix la Perche (87).



Des fiches thématiques sur la qualité de l'eau, les étiages, les inondations, le patrimoine naturel, les usages de la ressource en eau et des milieux ont été élaborées par EPIDOR.



Les fiches thématiques et les présentations sont disponibles sur le site internet du SAGE

<http://www.sage-isle-dronne.fr/les-documents-du-sage/etat-des-lieux-diagnostic>

Traduites sous la forme de présentations orales au cours des quatre réunions, elles ont permis de poser les éléments de débat au sein des 19 tables rondes animées par les chargés de mission d'EPIDOR.

168 acteurs se sont ainsi exprimés sur la ressource en eau, les rivières et milieux humides du bassin.



Réunions géographiques du SAGE Isle Dronne

Le résultat de cette consultation doit permettre d'engager les réflexions au sein des commissions thématiques pour élaborer l'état des lieux-diagnostic du SAGE Isle Dronne en 2013.

F/ Création du site internet du SAGE Isle Dronne



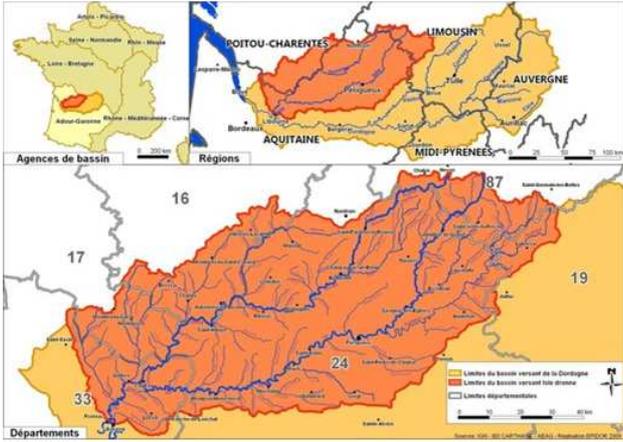
SAGE Isle Dronne
Commission Locale de l'Eau

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Isle Dronne

Accueil

- Le territoire
- Où en est-on ?
- La CLE
- La structure porteuse
- Les documents du SAGE
- Communications
- Contacts
- Liens utiles
- Extranet - Accès membres de la CLE

Le bassin Isle Dronne



Les rivières du bassin versant Isle Dronne sont riches d'un point de vue écologique et sociale, contribuent au développement économique du bassin et sont le support de nombreux usages tels que les loisirs nautiques, la baignade, la pêche, l'alimentation en eau potable, l'irrigation ...

Actualités

Prochaine CLE le 6 juin 2013 à Périgueux

Quatre réunions géographiques se sont tenues sur le bassin pour construire l'état des lieux diagnostic du SAGE



[Les quatre réunions géographiques pour l'état des lieux du SAGE se sont tenues les 12 septembre 2012, 21 février, 25 février et 19 mars 2013. Elles ont réuni près de 170 participants qui ont pu s'exprimer sur la ressource en eau, les rivières et milieux humides du bassin.](#)

www.sage-isle-dronne.fr

Proposé lors de la CLE du 15 mars 2012, le site internet dédié au SAGE Isle Dronne est en ligne depuis le mois de juin 2012. Depuis sa création, il a reçu 760 visiteurs.

Il permet de mettre à disposition du public tous les documents relatifs au SAGE.

Les comptes rendus de la CLE en attente d'adoption, les comptes rendus du bureau ou encore les documents de préparation des réunions sont disponibles sur l'espace réservé aux membres de la CLE accessible avec un mot de passe.

<http://www.sage-isle-dronne.fr/extranet-acces-membres-de-la-cle>

G/ Un séminaire d'échanges avec les élus du SAGE Vilaine

A la demande de plusieurs élus, des contacts ont été pris en avril 2012 avec le Président de la CLE du SAGE Vilaine, afin d'organiser une rencontre entre les élus des deux SAGE.

Le Président, Monsieur Michel DEMOLDER, a donc reçu le 12 juillet 2012, une délégation d'élus de la CLE du SAGE Isle Dronne. Cette délégation était composée de Monsieur Alain MAROIS et Monsieur Pascal DEGUILHEM Vice-Présidents de la CLE.



Les points à retenir

- Un tissu associatif fort a facilité l'animation et l'élaboration du SAGE Vilaine, ainsi que son appropriation par la population et les acteurs locaux.
- Les structures compétentes dans le domaine de l'eau, travaillent à l'échelle de bassins versants dans une démarche de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques. Ils investissent tous les compartiments intéressants la ressource en eau : agriculture, bocage, rivières, zones humides, assainissement, etc.
- Un SAGE pour quoi faire ? Les axes forts du SAGE Vilaine sont notamment la promotion de la notion de territoire de l'eau : le bassin versant ; la préservation de toutes les zones humides ou encore la qualité des eaux en regard de l'alimentation en eau potable.
- La mise en œuvre du SAGE, suite à son approbation, nécessite le maintien d'une dynamique et une implication forte des acteurs du territoire pour sa réussite.



Un des enjeux sur le territoire pourrait être de redonner sa place à la rivière en travaillant notamment avec les riverains, les pêcheurs et l'ensemble de la population.



L'articulation entre l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) et les structures locales doit être renforcée pour développer des partenariats autour de la gestion de l'eau. L'EPTB pourrait animer et coordonner un réseau d'acteurs locaux, ambassadeurs du SAGE auprès des riverains et élus locaux et garant de sa mise en œuvre.



Il reste à déterminer les axes forts sur lesquels le SAGE Isle Dronne orientera son action. La notion de territoire de l'eau et la cohérence dans la gestion du bassin versant constituent des éléments fondamentaux.



Se donner régulièrement des challenges serait de nature à maintenir un processus dynamique.



Publié le 21/06/2012
Montagrier

Les maires du canton de Montagrier se sont réunis à la salle des fêtes de Creyssac, à l'invitation de Jeannik Nadal, conseiller général. Les points suivants ont été abordés.

...

« Bassin Isle-Dronne. Mélanie Ozenne, chargée de mission à Epidor, a présenté l'avancée du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) pour le bassin Isle-Dronne.

Le Sage permettra de prendre en compte toutes les composantes du bassin-versant afin d'atteindre l'objectif de bon état fixé par la directive-cadre sur l'eau, le Sage et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques : réduction des risques d'inondation, amélioration de la gestion des étiages et de la qualité des eaux, préservation du patrimoine naturel et des milieux aquatiques et valorisation touristique du territoire. »

SAINT-DENIS-DE-PILE**Gestion de l'eau**

La première réunion publique à propos du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Isle Dronne aura lieu le 12 septembre, à 19 heures, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis-de-Pile, en présence d'Alain Marois, vice-président de la Commission locale de l'eau (CLE) Isle Dronne.

Le Sage est un document de planification dans le domaine de l'eau qui permet aux acteurs du territoire de prendre des décisions pour sa gestion. Son élaboration est pilotée par la CLE, présidée par Bernard Cazeau, sénateur, président du Conseil général de Dordogne.

Les premières réunions de la CLE ont permis de définir les méthodes de travail pour élaborer ce document à l'échelle des territoires de l'eau : le bassin-versant parcouru par les rivières de l'Isle, de la Dronne et de leurs affluents. Son périmètre s'étend de la région Limousin à la région Aquitaine (7 500 km², 497 communes, six départements). Quatre réunions techniques suivies de réunions publiques sont donc organisées en Gironde, Dordogne, Charente et Haute-Vienne.

SAINT-DENIS-DE-PILE

Gestion de l'eau : « Il faut agir vite »

Le Sage est un document de planification dans le domaine de l'eau, qui permet aux acteurs du territoire de prendre des décisions en matière de gestion de l'eau ; son élaboration est pilotée par une commission locale de l'eau (CLE), présidée par le sénateur Bernard Cazeau, président du Conseil général de la Dordogne.

Plusieurs réunions de la CLE ont permis de définir les méthodes de travail pour l'écriture de ce document à l'échelle des territoires concernés. La commission doit désormais établir l'état des lieux avec les acteurs locaux. Ce mercredi 12, Saint-Denis-de-Pile recevait, à la Maison de l'Isle, la première des quatre réunions techniques.

Des tables rondes

Une soixantaine de personnes étaient présentes : élus, pêcheurs, représentants agricoles, représentants d'associations, des services de l'État et des conseils généraux, etc. Ils ont planché de 14 h 30 à 18 h 15 sous forme de tables rondes d'une dizaine de personnes, animées par des chargés de mission d'Epidor (en tout 14 person-



Ce fut une après-midi très studieuse pour les 60 participants. J.F.

nes) sur les thèmes de la qualité de l'eau, des inondations, des étiages, du patrimoine naturel lié aux milieux aquatiques et humides et les usages de la ressource en eau et des rivières.

Mélanie Ozenne, d'Epidor, chargée de mission Isle-Dronne, explique : « Une directive européenne sur l'eau oblige les états membres à atteindre "le bon état", écologique et chimique des ressources en

eau dès 2015. Les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux sont considérés comme de bons outils pour atteindre ce but. En 2004, 66 % des cours d'eau risquaient de ne pas atteindre ce niveau de qualité en 2015 ; 36 % des zones humides du bassin sont dégradées ; plantées de peupliers ou urbanisées ; donc perdues en tant que telles. Il faut agir et vite ».

Jacques Ferchaud

Assainissement et conflits d'usage

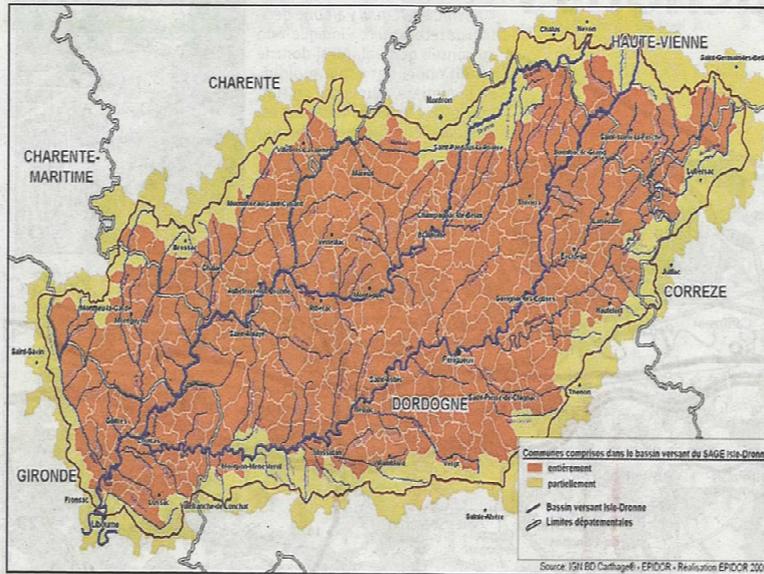
■ Durant les tables rondes de Saint-Denis-de-Pile, cinq thèmes ont été traités : usages, qualité de l'eau, étiage, inondations et patrimoine.

Parmi les questions soulevées, celle des réseaux d'eau potable ou d'assainissement bien dimensionnés, depuis le boum de constructions nouvelles. L'assèchement de marais a été évoqué, ainsi que les conflits entre agriculteurs et protecteurs de ces zones et la fermeture de lieux de baignade, source de revenus pour certaines communes.

Autres sujets de discussion : l'assainissement non collectif, difficile à gérer. La qualité des eaux qui est très hétérogène : la pollution diffuse existe toujours et des produits interdits sont encore utilisés. La réapparition de certaines espèces de poissons laisse parfois penser, à tort, que tout va bien, mais c'est loin d'être le cas. La présence de silure et la technique du drossage par des pêcheurs à la civelle, venant de très loin parfois, sont de véritables catastrophes écologiques pour les rivières qui n'ont pas besoin

de ça. Autre surprise, on assiste à une féminisation des espèces de poissons. C'est à Jeannik Nadal, vice-président du Conseil général de la Dordogne qu'incombait la tâche de donner le mot de la fin, ce qu'il fit en ces termes : « Il nous reste beaucoup de travail pour laisser à nos enfants un monde agréable à habiter et de beaux endroits à vivre. Et nous devons faire attention car notre patrimoine naturel, aussi riche soit-il, a besoin de d'attention et de soins constants. »

Le Sage avance tranquillement



Lorsqu'il sera terminé, le Schéma d'aménagement de gestion des eaux Isle et Dronne s'imposera à tous les utilisateurs et riverains des deux rivières et de leurs affluents et sera opposable aux documents d'urbanisme de chaque commune concernée.

Béatrice FERRER

En période d'étiage, ce sont les prélèvements qui animent les débats autour des ressources en eau, la première réunion publique d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Isle et Dronne n'a pas failli à la règle. Il n'y avait pourtant pas grand monde pour la restitution publique des travaux de l'après-midi qui rassemblaient représentants des administrations, établissements publics, associations d'usagers et de protections de la nature, élus... Alain Marois, vice-président de la Commission locale de l'eau (CLE), et maire de Saint-Denis-de-Pile où se tenait ce premier rendez-vous, en a rappelé les enjeux « Ce schéma, lorsqu'il sera terminé, sera opposable à tout projet sur le territoire

concerné, cette phase d'état des lieux doit permettre de prendre en compte le réseau hydrographique, les zones humides, les usages de l'eau de ces rivières, il est important de mobiliser tous ceux qui ont un rôle à jouer ». Epidor est en charge de l'animation de ces études qui sont menées par la Commission locale de l'eau, laquelle comprend 63 membres qui représentent les usagers et les collectivités des départements, régions, et communes traversées par les deux rivières et leurs affluents. Si les problématiques diffèrent entre l'amont et l'aval, c'est l'ensemble qui doit être pris en compte : la faune, la flore, la pêche, l'irrigation, le tourisme avec les plages et les bateaux, la qualité de l'eau, sa préservation, les zones humides...

Sus au dressage

Les tables rondes ont planché sur le patrimoine naturel, les usages, l'étiage, crues et inondations et qualité. Toutes les fiches de travail sont consultables sur le site Internet du Sage⁽¹⁾. Les chiffres pris en compte pour l'agriculture datent de 2000 avec des comparatifs avec 1979 et 1988, et les participants en ont fait la remarque. On revient ainsi sur les conflits d'usage : l'agriculture et l'irrigation, le tourisme et la baignade et les activités sportives, la pêche, l'assainissement collectif, les puits et les étangs à

Le Schéma sera opposable sur tout le territoire des bassins versants de l'Isle et de la Dronne validé par la préfète de Dordogne en 2009.

proximité des cours d'eau et des rivières, les rejets agricoles, industriels et particuliers, les digues, les ouvrages électriques...

Localement, les questions soulevées concernent - la prise d'eau de Galgon qui alimente en secours les circuits de refroidissement de la Centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, fournit aussi les agriculteurs pour l'irrigation et sert de réserve incendie. Alain Marois a indiqué que ce n'était pas un problème. Autres points : les normes de rejets d'assainissement sont trop souvent basées sur une moyenne annuelle et posent problème en période d'étiage. Le bouchon vaseux est aussi source d'inquiétude. Mais les curages violents et déviations de cours d'eau sont aussi préjudiciables. La pratique de la pêche au dressage sur l'Isle dans sa partie girondine a été fortement critiquée. C'est une pratique autorisée par décret préfectoral qui permet aux pêcheurs professionnels de pêcher avec des bateaux puissants et de grands filets de chaque côté qui ramassent tous les poissons sans les trier, détruisent les frayères et créent des nuisances qui indisposent les riverains. Alain Marois s'est élevé contre cette pratique soulignant qu'il était du ressort de l'État d'y mettre fin.

Les remontées d'eau saumâtre marquent l'apparition de nouvelles espèces, on trouve des crevettes à Saint-Denis-de-Pile a indiqué un pêcheur...

Les réunions de l'après-midi, comme celles du soir, bien que rassemblant parfois des intervenants aux avis très opposés, se sont déroulées dans une très bonne ambiance d'écoute et d'échanges soulignée par les organisateurs. D'autres réunions de ce type vont se dérouler en amont du bassin, les dates ne sont pas connues. Le schéma pourrait être validé en 2015, au plus tard.



Alain Marois est le vice-président de la commission locale de l'eau présidée par Bernard Cazeau.

(1) En savoir plus : site Internet du Sage Isle Dronne : www.sage-isle-dronne.fr et Epidor : www.eptb-dordogne.fr

Tous au chevet des rivières



Une assemblée très studieuse a participé aux échanges sur la gestion des eaux. (Photo Pierre Thibaud)

Après plusieurs réunions, en Gironde et Dordogne, la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du bassin Isle-Dronne, a réuni, mardi à Saint-Yrieix-la-Perche (87), de nombreux acteurs de l'eau et des rivières. Le Sage, porté par Épidor, a la mission d'établir un diagnostic général des problématiques liées à l'eau et de dégager des axes d'actions concordants entre tous les partenaires.

À Saint-Yrieix, la quarantaine de participants a été accueillie par Monique Plazzi, maire adjointe, vice-présidente du Conseil général de Haute-Vienne, et par Jeannick Nadal, vice-président du Conseil général de la Dordogne, président du Pays Périgord Vert. C'est en effet dans ce secteur du Bas-Limousin que naissent l'Isle, l'Auvézère, la Dronne et la Loue, qui alimentent le bassin de la Garonne, alors que toutes les autres rivières importantes du Limousin se déversent dans le bassin de la Loire.

Large participation

De nombreuses personnalités de Dordogne liées à la gestion des rivières et de l'environnement ont participé aux tables rondes, menées par Mélanie Ozenne et une équipe d'animateurs. Le parc naturel Périgord-Limousin, la Fédération départementale de chasse, représentée Louis Joubert, le centre

permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Varaignes et son directeur Christian Magne, le Centre départemental des jeunes agriculteurs de Dordogne (CDJA), représenté par Frédéric Dubreuil, les Amis des Moulins de Dordogne et de nombreux élus, responsables associatifs et de syndicats ont participé aux débats. Le Pays de Lanouaille était représenté par son président, Bruno Lamonerie.

Quatre grands thèmes

Les débats se sont articulés autour de grands thèmes : la qualité de l'eau, les usages, l'étiage (niveau des cours d'eau) et le patrimoine naturel. L'abandon des programmes d'entretien, comme sur le bassin de l'Auvézère, dans la région de Lubersac (Corrèze), ainsi que dans sa partie périgourdine, a été commenté, tout comme le réchauffement des eaux, le nombre des étangs, la prolifération des cyanobactéries, les pesticides, les pompages sur les cours d'eau, les menaces sur la faune et la flore et l'assainissement. La mise en œuvre du programme interrégional d'actions et de préconisations du Sage sera lancée en 2014. En Dordogne, il sera en phase avec le schéma départemental des rivières, mis en œuvre par le Conseil général.



EPIDOR
la rivière solidaire

EPIDOR
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65
Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr

Antenne Haute Dordogne
MAURIAC (Cantal)
04 71 68 01 94

Antenne Dordogne Atlantique
ST-DENIS-DE-PILE (Gironde)
05 57 25 10 98



www.eptb-dordogne.fr



Conseil Général du Puy-de-Dôme



Conseil Général du Cantal



Conseil Général de la Corrèze



Conseil Général du Lot



Conseil Général de la Dordogne



Conseil Général de la Gironde